
Question 28

De manière générale, le 31 C/5 contient-il trop d'informations ou pas assez ? Juste assez ?
Que convient-il d'ajouter/réduire/abandonner ?

Réponse du Canada

Nous notons que ces questions se limitent à la présentation des informations et qu'il ne s'agit pas de savoir si elles sont de **qualité** ou si elles répondent aux besoins des États membres. Les données de fait contenues dans le 31 C/5 sont « juste assez suffisantes », mais comme nous l'avons fait observer plusieurs fois précédemment, il faudrait mettre davantage l'accent sur l'aspect qualitatif.

Nous pensons que l'actuelle présentation du C/5 témoigne des réformes en cours à l'UNESCO et qu'elle subira donc encore d'autres modifications au fur et à mesure des réformes. Nous sommes, par conséquent, satisfaits de la présentation actuelle à condition que le processus d'amélioration se poursuive toujours.

Nous trouvons, néanmoins, que la présentation des éléments techniques est encore plutôt « lourde » et que l'on pourrait en améliorer la lecture. Nous sommes favorables à ce que l'on continue de présenter les informations dans les sections sur les grands programmes sous « Antécédents », « Stratégies » et « Résultats escomptés ».